

Commune d'Ayent



Commission du tourisme et  
de la promotion économique

Comité d'Anzère Tourisme

# Politique du tourisme

*Une contribution au développement durable*



Ayent, mai 2005

## 1. Pourquoi une politique communale du tourisme ?

Le tourisme est la principale activité économique de la région. Il est donc d'intérêt général de s'en préoccuper et de fixer des objectifs à atteindre. C'est pourquoi le Conseil communal, en collaboration avec sa commission du tourisme et de la promotion économique et le Comité d'Anzère Tourisme, a établi le présent référentiel qui prend notamment en compte :

- La notion de développement durable qui stipule de satisfaire les besoins de l'actuelle génération, sans porter préjudice à la faculté des générations futures de satisfaire leurs propres besoins
- La nécessité et la légitimité de contribuer au bien-être de la population résidante
- L'importance déterminante de la branche touristique pour l'économie locale et régionale
- La pertinence de maîtriser le développement touristique afin de préserver notre environnement et de lutter contre la banalisation du paysage
- La nécessité de profiler Anzère comme un lieu de villégiature privilégié qui prend en considération les attentes de la clientèle touristique
- L'obligation d'établir une politique communale du tourisme qui découle de la Loi cantonale sur le tourisme du 9 février 1996

## 2. Objectifs généraux

### 2.1. Au plan économique

Le tourisme a un impact considérable voire déterminant sur l'économie régionale.

Son chiffre d'affaire annuel qui est de l'ordre de 43 millions de francs correspond à environ 33% de la production brute régionale.

En 2002, pour la région d'Anzère, sa valeur ajoutée brute s'élevait à 25 millions de francs. Cette somme correspond aux frais de personnel, aux impôts, aux frais des capitaux, aux amortissements et aux bénéfices. Elle représente environ 30% du produit intérieur brut et profite pour 85% aux entreprises touristiques (effets directs) et pour le solde à d'autres entités (effets indirects).

Pour la région d'Anzère le tourisme génère plus de 330 postes de travail, ce qui correspond aux 28% des emplois de la région.

Afin d'améliorer la valeur ajoutée du tourisme et pour que la population indigène puisse bénéficier des apports de cette branche économique, nous fixons les objectifs suivants :

- Sensibilisation de la population locale à l'importance du tourisme et à ses enjeux
- Promotion de structures d'hébergements qui permettent d'améliorer le taux d'occupation des lits
- Maîtrise du nombre de résidences secondaires ainsi que des types d'hébergement qui ont un fort impact sur l'occupation des sols et sur le paysage
- Amélioration du taux d'occupation des lits
- Amélioration de l'équilibre entre les saisons
- Adaptation de l'offre et des structures aux exigences du marché
- Augmentation du degré de professionnalisme des prestataires touristiques
- Participation à une promotion efficace de la destination d'Anzère, en collaboration avec la région et le canton
- Mise en valeur de l'offre de produits indigènes
- Promotion du patrimoine local
- Création de nouveaux produits touristiques à forte valeur ajoutée

## **2.2. Au plan social**

Dans notre région, le tourisme est notamment justifié par la contribution qu'il apporte au bien-être et à l'épanouissement de la population locale ainsi que par le développement de places de travail.

Afin de favoriser ces aspects, nous fixons les objectifs suivants :

- Valorisation des emplois de la branche touristique
- Amélioration de la formation des acteurs du tourisme
- Amélioration des connaissances linguistiques de toute la population résidente
- Développement de la polyvalence et de la pluriactivité des prestataires
- Fidélisation du personnel
- Amélioration des collaborations et des échanges entre les différents partenaires touristiques
- Promotion de nos richesses culturelles, naturelles et de nos traditions
- Sauvegarde et mise en valeur de notre patrimoine

### **2.3. Au plan de l'environnement**

C'est principalement grâce à la qualité et la beauté de notre environnement que notre tourisme rencontre du succès et que notre population jouit d'une bonne qualité de vie . Il est donc primordial de veiller à la sauvegarde de notre nature, de nos paysages, de la qualité de notre eau et de l'air.

Afin de sauvegarder et d'améliorer notre environnement, nous fixons les objectifs suivants :

- Amélioration de la qualité de vie dans tous nos villages de sorte à les rendre encore plus attractifs
- Encouragement du recours aux énergies renouvelables
- Sauvegarde et valorisation de nos paysages et de notre patrimoine
- Application de concepts de déplacements qui limitent les nuisances
- Sensibilisation accrue de la population et des prestataires touristiques aux enjeux environnementaux
- Augmentation des performances environnementales des prestataires touristiques

### **2.4. Au plan de la qualité**

Le renforcement de la concurrence nécessite de fournir des prestations d'une qualité irréprochable.

Afin de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations touristiques, nous fixons les objectifs suivants :

- Sensibilisation de la population locale à l'importance de l'accueil
- Encouragement de la recherche de l'excellence pour toutes les prestations
- Stimulation de la notoriété de la destination Anzère
- Mise à disposition de la clientèle et de la population d'infrastructures de loisirs et sportives qui sont adaptées à leurs besoins
- Développement d'infrastructures touristiques mettant en valeur le paysage et le patrimoine

### **2.5. Au plan de la sécurité**

La montagne peut se révéler dangereuse pour qui ne la connaît pas. Afin de garantir la sécurité de nos hôtes, de la population résidente et des infrastructures, nous fixons les objectifs suivants :

- Gestion des dangers spécifiques à une région de montagne
- Maîtrise des dangers liés à l'utilisation et à l'exploitation des infrastructures
- Promotion des mesures de sécurité liées à la pratique sportive
- Maintien du sentiment de sécurité

### 3. Vision

#### « Un village de vacances dans la nature »

telle est la vision que nous retenons pour Anzère.

Niché au cœur des Alpes, dans un environnement naturel préservé, notre village d'Anzère offre un cadre de vie à nul autre pareil. Il est animé et chaleureux, et son espace public est particulièrement convivial.

Les vacances y sont synonymes de repos, de ressourcement et de retrouvailles. Mais à Anzère, les vacances c'est aussi des activités sportives, récréatives et culturelles.

Grâce à son cachet bien spécifique, son magnifique paysage, son extraordinaire ensoleillement, ses infrastructures de qualité et sa population accueillante, Anzère ne cessera de vous étonner.

### 4. Objectifs spécifiques

Afin de parvenir à concrétiser la vision retenue, des objectifs spécifiques doivent être fixés.

*(NB : Les objectifs de développement qui sont développés ci-après nécessitent la mise en œuvre de mesures qui sont explicitées et récapitulées dans le tableau final).*

#### 4.1. Par rapport à la notion de village

Pour garantir l'attractivité du village d'Anzère, nous fixons les objectifs suivants :

- Village animé et chaleureux, lieux de rencontre
- Espace public convivial
- Qualité de vie

#### 4.2. Par rapport à la notion de vacances

Pour qu'Anzère soit immédiatement assimilé aux vacances, nous fixons les objectifs suivants :

- Structure diversifiée de l'hébergement
- Accueil, information et promotion de la qualité
- Animations et loisirs adaptés à la famille
- Infrastructures attractives

#### 4.3. Par rapport à la notion de nature

Pour garantir que les hôtes et résidents d'Anzère puissent se reposer et se ressourcer au contact d'une nature privilégiée, nous fixons les objectifs suivants :

- Découverte d'un territoire vivant
- Animatrion authentique dans la nature
- Valorisation du patrimoine



## 5. Tableau récapitulatif des mesures et responsabilités Anzère - Visions et objectifs spécifiques retenus



NB : Toutes les mesures sont importantes. C'est l'opportunité et les disponibilités financières qui définissent l'ordre de priorité des réalisations.

A	Visions	Mesures				Mesures				Mesures			
		Objectifs spécifiques	Mesures	Mesures	Mesures	Objectifs spécifiques	Mesures	Mesures	Mesures	Objectifs spécifiques	Mesures	Mesures	Mesures
	<b>Village</b> (ensemble des lieux bâtis)	Réanimation de la place du village (politique commerciale et d'occupation des lits touristiques)	Arrivée et départ des pistes sur la place du village + projet ISLA (commune et remontées mécaniques)	Zone piétonne au cœur du village (liaissons piétonnes)	Amélioration de l'entretien des infrastructures y compris des remontées mécaniques (pistes et installations)	Evénements en plein air, grand écran, sonorisation	Bais après ski et commerces ouverts						
	Espace public convivial	Amélioration de la qualité de l'accueil, de l'information, de la disponibilité, des heures d'ouvertures, etc. des différents prestataires	Place de jeux pour les jeunes	Station de ski, accueil personnalisé	Village piéton sans voiture (autres espaces que la place du village)								
	Qualité de vie	Architecture et élégance	Amélioration de l'offre des bus navettes (horaires, arrêts, etc.)	Amélioration de la circulation (sens uniques, route nord, parking)									
	<b>Vacances "familiales"</b> (convivialité, retrouvailles, chateaur)	Incitation à la location: village de lits chauds: virtuel (gestion centrale) et réel	Amélioration de la gestion et des instruments de location (agences, yield management)	Encouragement à la rénovation / mesures d'amélioration de la qualité des logements mis en location	Logements pour les jeunes et/ou groupes (auberge de jeunesse, camping, cantine Chabbey, etc.)								
	Accueil, information et promotion de la qualité	Incitation à la rénovation, aux agrandissements et à la construction d'hôtels	Subsides bancaires et canton	Maintien et extension du parc hôtelier	Salles de séminaires (segmentation sur l'année)								
	Animations et loisirs adaptés à la famille	Information et signalisation à l'entrée de la station / parkings	Qualification du personnel, localisation et horaires de l'office du tourisme	Diversifier, intensifier et actualiser régulièrement la communication et l'information	Amélioration qualitative de l'accueil, information, disponibilité, heures d'ouvertures, etc. des RM	Information du personnel sur les richesses d'Anzère = conscience touristique							
	Infrastructures attractives	Activités annexes au ski (diversification et entretien)	Amélioration de la qualité de la communication et de l'information en général (contacts par les médias, les annonces, les manifestations et les animations)	Animation sur les pistes et animateurs	Randonnée, luge, snowpark	Animation et locaux en cas de mauvais temps, animateurs							
	<b>Nature</b> (repos et ressourcement)	Salle de séminaires	Piscine	Patinoire - curling	Piste de bob au village; accès à la piste de luge	Amélioration de la signalétique du domaine skiable (en bois)							
	Découverte d'un territoire vivant	Balades guidées (nature, vignobles, bisses)	Développement de la "Région Wildstrubel" et le "cirque du Rawyl"	Nouveauté fun: VTT descente et plat, etc.	Musée sur les bisses	Escalade, via ferrata, grimpe	Légendes, anecdotes, connaissance des sites et des montagnes						
	Animation authentique dans la nature	Animation sur les pistes	Diffusion de l'image d'un village de montagne (bisses, alpages, combats de reims, cor des Alpes, écomusée sur l'Alpe...)	Mise en valeur du valon de la Lieme (selon cité de l'énergie, sentiers didactiques, etc.)	Création d'un bureau de guides et randonnées	Amélioration de l'information communication interne, briefing saisonnier	Commission pour mise en valeur du patrimoine (maison peinte, écomusée, etc.)						
	Valorisation du patrimoine	Mise en valeur du patrimoine et de la mémoire collective (écomusée)	Restaurants d'alpages restaurants panorama	Commerces de produits du terroir	Maison peinte = écomusée mise en valeur des villages	Nature panorama (signaler les montagnes et les sites) : postes d'observation des Alpes							
	<b>Organisation - gouvernance</b>												
B	Partenariat public-privé	Organisation des acteurs économiques; remise en question "get together"	Rôle du pouvoir politique	Sensibilisation des habitants au tourisme	Budget (taxes; investissement, financement)	Marketing							
C	Pilotage	Commune	SD / OT / Commission marketing	Privés	Mixte : Commune + Privés	Mixte : SD / OT + Privés							
			Télé Anzère	Cœur du Valais	Mixte : Commune + SD / OT	Mixte : Télé Anzère + Privés							

## 6. Organisation et gouvernance

La mise en œuvre de la politique communale du tourisme nécessite la participation de tous ainsi que le recours à des solutions de partenariat public et privé (PPP).

## 7. Pilotage et responsabilité

Par principe, c'est la nature des mesures qui définit la responsabilité du pilotage.

Il est prévu que la commune établisse une fiche pour chaque mesure, de sorte à assurer une coordination optimale des différentes opérations et à désigner le responsable du projet.

Afin de tenir compte des compétences, des opportunités et des disponibilités financières propres à chacun des partenaires, ceux-ci seront associés à la rédaction de ces fiches.

## 8. Suivi

La responsabilité du suivi de la politique du tourisme revient au Conseil communal qui en séance du 19 mai 2005 a approuvé le présent document.

## 9. Références et lexique

- Anzère vers un concept directeur de développement touristique, une contribution stratégique ; Interconsulting (Francis Scherly), décembre 1993
- Le tourisme en Valais, Etude sur la valeur ajoutée ; Rütter + Partner & EST, juin 2001
- Impact du tourisme sur l'économie régionale, Etude sur la valeur ajoutée pour Ayent, Arbaz et Grimisuat ; Rütter + Partner & Arcalpin, janvier 2002
- Anzère, avenir & tourisme de l'Ecole suisse du tourisme (EST), juillet 2002
- Politique du tourisme du canton du Valais, une référence pour aujourd'hui et demain, octobre 2003
- L'industrie du ski a-t-elle encore un avenir ? Analyse du Prof. Peter Keller dans « Allez savoir » no 28, février 2004
- ISLA : Infrastructures de sport et de loisirs pour Anzère, étude privée du développement de la zone rouge d'avalanches à l'arrière d'Anzère-Village
- PPP : partenariat public et privé
- Développement durable : notion adoptée en 1992, au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro

Ayent, le 21 mai 2005